



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E141444

VALABLE JUSQU'AU 23/02/2024

ÉDITÉ LE 19/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 492268818

Siret : 492 268 818 00027

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 381987 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 151518052

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 151518052

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/12/2022

Raison sociale : TOITS ET MOI CHARPENTIER COUVREUR

Sigle : TOITS ET MOI CHARPENTIER COUVREUR
1 B BOULEVARD COTTE
95880 ENGHEN LES BAINS

Téléphone : 09 83 24 20 02

Fax : 01 43 32 10 14

Portable : 06 62 47 46 56

Site Internet :

E-mail : roland.khoury@toitsetmoi.com

Responsabilité légale :
KHOURY ROLAND GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Carreleur, Charpentier, Couvreur, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Serrurier métallier)	24/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
☐ Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	24/02/2022
☐ Fenêtres de toit	24/02/2022
☐ Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/02/2022
☐ Isolation des murs par l'extérieur	24/02/2022
☐ Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	24/02/2022
☐ Isolation des combles perdus	24/02/2022
☐ Isolation des planchers bas	24/02/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.